

SESSION # 5 : On met du beurre dans les épinards

Inégalités d'accès à l'alimentation et précarité alimentaire

Samedi 13 avril 13h30-17h

Lieu : Centre social Gisèle Halimi

Objectifs :

- Comprendre et définir la précarité alimentaire, sous tous ses aspects (économiques, pratiques, sociaux et culturels, etc.)
- Réfléchir aux inégalités d'accès à l'alimentation et intégrer ces réflexions dans le travail sur les cotisations et versements

Intervenant-es :

- **Equipe salariée TàV** : Mariella, Léa
- **Intervenant extérieur** : Benjamin Sèze

Repas : 12h30
Cannelle & Piment



1. Entrée dans la réunion et temps d'info

Brise-glace :

- Positionnement Météo
- Le jeu du bâton d'hélium
 - Les participant.e.s se positionnent sur deux lignes qui se font face
 - Chaque participant.e pointe ses deux index vers le haut et croisent leurs deux index avec ceux de la personne qui se trouve en face d'eux.
 - Positionner le bâton sur les index
 - Objectif du jeu : faire descendre le bâton au niveau du sol sans jamais perdre le contact

Débriefing : cela demande du temps, de la patience, de l'écoute et une bonne communication pour travailler ensemble à un objectif commun !

Temps d'infos

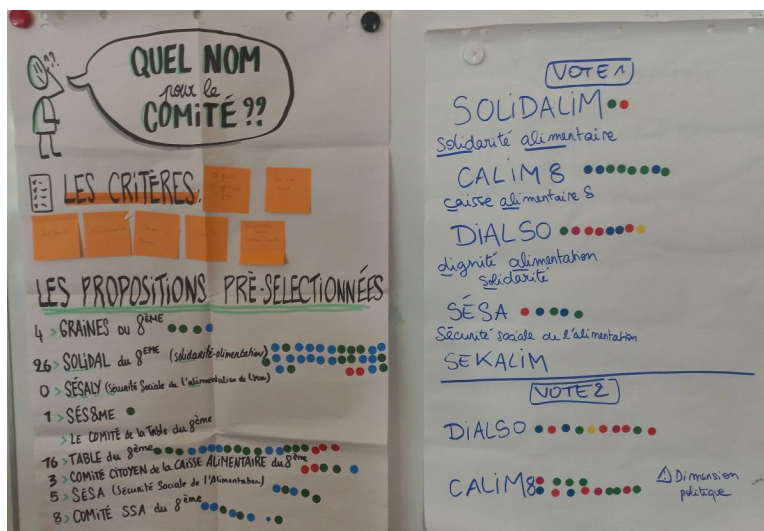
- Questionnaire d'évaluation à remplir avant le 24 avril
- Rappel de la dernière session (formation de Scicabulle sur la prise de décision)

- Enregistrement d'un.e volontaire à la fin pour garder des traces et raconter aux personnes qui n'ont pas pu venir
- Visite expo Microbiote jeudi 17 avril à 14h à la Cité internationale de la Gastronomie
- Présentation du programme de la session et des intervenants
- Rappel du cadre de confiance

2. Choix du nom du comité

1. Tour des nouvelles propositions argumentées :

- Solidalim (solidarité alimentaire)
- Calim 8 (caisse alimentaire du 8e)
- Dialso (dignité, alimentation, solidarité)
- Sésa (Sécurité sociale de l'alimentation)
- Sekalim (Sécurité alimentaire – avec un K pour faire plus oriental, comme l'arrondissement !)



2. Vote : chacun.e dispose d'une gommette pour voter.

3. Discussion autour des deux noms qui ont récolté le plus de voix : Dialso et Calim8. Chacun.e présente ses arguments pour « faire campagne ».

4. 2e vote : Calim8 remporte le plus de voix.

5. Abaques de régnier pour voir si la proposition fait face à des objections fortes.

6. Adoption au consentement : pas d'objection forte même si certain.e.s préféreraient l'autre nom.

3. Jeu « le pas en avant » pour la justice alimentaire

Les participant.e.s se mettent par deux. Chaque binôme reçoit [une carte personnage](#).

Exemples :

- *Mon mari et moi vivons depuis toujours en campagne avec notre famille recomposée de 5 enfants. Lui est ouvrier automobile tandis que je suis femme au foyer.*
- *Arrivée d'un petit village du Mali en France en 1992, je vis depuis cette date dans un quartier difficile en périphérie du centre ville. Je joins les deux bouts en faisant des ménages. J'ai 4 enfants de 6 à 19 ans.*

Étape 1 : cerner son personnage

* qui je suis ? Quel est mon environnement familial ? Social ?

* où je vis ? Quel est mon quartier ?

* quelle a pu être mon enfance ?

* qu'est ce que je fais de mes journées ? En termes de travail ? D'occupation ? De loisirs ?

- * qu'est ce qui me plaît ? Qu'est ce que j'aime dans la vie que je mène ?
- * quelle difficulté je rencontre dans ma vie ?

Etape 2 : avancer d'un pas ou non selon les affirmations

- * Je prends plaisir à cuisiner bon et bien
- * Je connais plein d'astuces pour rendre un plat simple succulent
- * Je peux cultiver des légumes, des herbes aromatiques chez moi
- * Je trouve facilement des produits bio et locaux dans une boutique ou un marché près de chez moi
- * Dans ma famille et mon entourage, il y a peu de personnes qui souffrent d'obésité / diabète
- * J'ai appris à cuisiner étant enfant et j'ai hérité de recettes de ma famille.
- * Je vais souvent au restaurant
- * J'évite d'acheter des sous marques
- * Je n'ai jamais eu besoin de récupérer un colis alimentaire à la distribution ou au resto du cœur
- * Pour moi, la qualité des produits prime sur le prix
- * Je sais faire des repas équilibrés et nutritionnels
- * La plupart du temps, je prends mes repas accompagnés d'une ou de plusieurs autres personnes
- * Je sais lire et déchiffrer les étiquettes sur les emballages des produits
- * J'invite régulièrement des personnes à manger chez moi
- * Même en fin de mois, j'arrive à me faire plaisir sur les produits que j'aime
- * Pour moi, le lien est fort entre alimentation et écologie
- * Je sais que ce que je mange est sain pour moi et ma santé



Etape 3 : Débrief collectif

- * Encore en place, chaque binôme lit sa carte personnage à haute voix
- * On sort des personnages et on se met en cercle pour échanger :
*Qu'avez vous ressenti dans la peau de votre personnage ? Qu'avez-vous ressenti en voyant les autres avancer ? Les autres rester sur place ?
 Certains ont-ils eu le sentiment que leurs droits fondamentaux n'étaient pas respectés ?
 Qu'est-ce que ça vous évoque ?*

Résultats des discussions

- L'alimentation de qualité n'est pas une priorité quand on a du mal à boucler les fins de mois

- L’aisance financière permet d’avoir le choix dans son alimentation
 - Peu de binômes ont avancé, ce qui signifie que peu de gens ont réellement accès à une bonne alimentation
 - Avoir un bon niveau de vie ne signifie pas forcément qu’on s’alimente bien
 - Vivre à la campagne ne veut pas dire qu’on a facilement accès à une bonne alimentation
 - Quand on est exclu de la société (sans-papiers par exemple), on n’a aucun choix pour son alimentation. On doit se contenter d’avoir toujours la même nourriture. Absence de plaisir à se nourrir.
 - Même quand on a de bons moyens financiers, on peut avoir une méconnaissance de l’alimentation de qualité et de la nutrition.
 - Quand on n’a pas de travail, on peut au moins avoir du temps pour cuisiner, jardiner, etc.
 - Familles nombreuses => beaucoup de bouches à nourrir.
- => l’accès à une alimentation de qualité dépend de l’argent, de l’éducation, du lieu de vie (ville/campagne, magasins, dynamisme associatif), de la culture, de la composition du foyer, du temps, de l’entourage, des relations sociales, de la santé.

👂 Ecoute des contributions de deux paysans répondant aux questions :

« Pour toi, c’est quoi la précarité alimentaire ? A quelles inégalités es-tu exposé ? Quels sont les pas que tu ne peux pas faire, toi ? (en référence au jeu du pas) »

- Olivier Renard, viticulteur en biodynamie dans le Beaujolais : [sur la précarité alimentaire](#) ; [sur les inégalités dans la production](#)
- [Julien Huré, coordinateur de la Cressonnière du Bugey](#), maraîchage en chantier d’insertion

4. Groupes de travail

Quatre groupes de travail sont constitués afin d’initier les réflexions et de collecter déjà des tendances, avis qui émergent du vécu, des savoirs liés à l’expérience de vie de chacun.e.

Au préalable, chacun.e est invité.e à réfléchir à une définition de la précarité alimentaire et à partager en groupe ses idées.

Restitution : la précarité alimentaire, c’est ne pas avoir le choix, ne pas manger en quantité suffisante des produits de qualité / ne pas pouvoir acheter ce qu’on aimerait manger / avoir des problèmes de santé à la suite d’une mauvaise alimentation / manquer de connaissance sur les produits / ressentir l’isolement, voire l’exclusion sociale / l’accès restreint, inadéquat et incertain à l’alimentation.

Groupe 1 - Quel montant du versement mensuel ? Faut-il un versement par personne ou par foyer ?

Aides à la réflexion : quel budget alimentaire mensuel pour s’alimenter ? quel impact en fonction des choix faits compte-tenu du budget de la caisse (100 ou 150€) ? Est-ce qu’on verse une part supplémentaire par personne dans le foyer ?

Restitution de la discussion

Combien dépense-t-on chaque jour pour manger ?

=> le Conseil du culte musulman préconise de donner 9€ par jour quand on ne peut pas faire le Ramadan, soit l'équivalent selon cette institution du coût des repas journaliers pour une personne.

Selon d'autres membres, ce serait plutôt 5€ par repas. D'autres encore pensent qu'avec 2,50 ou 2,80€, on peut se préparer un repas.

Si on compte 2 repas par jour, cela équivaut à 150€ ou 300€ par mois par personne.

On rappelle que la caisse n'a pas vocation à couvrir toutes les dépenses alimentaires mais permet d'aider à mieux s'alimenter.

Par ailleurs, si on diminue le montant des versements par personne, alors on pourra faire rentrer plus de monde dans l'expérimentation.



Groupe 2 - Quels montants des cotisations et d'après quels critères ?

Aides à la réflexion : qu'est-ce qui doit être pris en compte pour estimer sa cotisation ? qu'est-ce qui permettrait que les cotisations permettent de financer plus de monde ?

Restitution de la discussion

- Calcul en fonction du reste à vivre : soit on prévoit large pour prendre en compte les imprévus (mais risque de diminuer le budget commun), soit on reste flexible avec la possibilité pour la personne de dire si elle a une difficulté (mais problème de dignité).
- Cotisation variable en fonction de chaque situation : revenu mensuel + reste à vivre => moyenne. Les membres ne comprennent pas l'intérêt de prendre en compte le budget alimentaire, comme cela se fait dans l'expérimentation en Gironde.
- Il est important que tout le monde cotise => question de dignité et on évite ainsi le reproche de l'assistanat.
- Possibilité de faire un don en plus.

Groupe 3 – A quel tarif paie-t-on les produits ?

Aide à la réflexion : dans les lieux comme les épiceries sociales et solidaires ou la MESA, où est pratiquée une double ou triple tarification en fonction des revenus, à quel tarif est-il logique/pratique de payer les produits avec l'aide mensuelle ?

Restitution de la discussion

Groupe 4 - Justificatifs ou pas ?

Aide à la réflexion : que génère le fait de demander des justificatifs pour donner des preuves ? Est-ce qu'on demande des justificatifs pour pouvoir bénéficier du versement et savoir quelle cotisation payer ? Ou juste sur du déclaratif ?

Restitution de la discussion

=> le budget de la caisse étant limité, il serait utile de demander des justificatifs.

MAIS :

- cela peut susciter la honte, la stigmatisation.

Compte-rendu Session #5 – 13 avril 2024

- la vérification nécessiterait de faire appel à un.e assistant.e social.e
- Risque de paraître comme une nouvelle prestation sociale
- Nous n'avons pas la légitimité pour contrôler les personnes

Il faut avoir la même démarche pour tous.tes : soit on ne demande aucun justificatif, soit on demande le quotient familial, ou la fiche d'imposition, ou le reste à vivre, avec la possibilité d'être accompagné pour le calculer.

Créer un barème à 4 tranches larges pour se situer.

5. Échanges avec Benjamin Sèze

Journaliste, auteur du livre « Quand bien manger devient un luxe ».

Compte-rendu à venir...



 [Résumé de la rencontre par Cédric et Delphine, membres de Calim8](#)

 [Lien vers les photos](#)